

5
C208

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
— EN REPUBLIQUE RWANDAISE —

PROJET D'INSTALLATION RURALE
DES REFUGIES DU BURUNDI

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1974

A.I.D.R. - RWANDA

RAPPORT D'ACTIVITES 1974

PROJET D'INSTALLATION RURALE DES REFUGIES DU BURUNDI
EN REPUBLIQUE RWANDAISE

Financement par le Haut Commissariat
des NATIONS-UNIES pour les Réfugiés

(H.C.R.)

PROJET D'INSTALLATION RURALE DES REFUGIES DU
BURUNDI EN REPUBLIQUE RWANDAISE.

- Rapport d'activités de 1974 -

Cette action est financée principalement par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Mais elle bénéficie aussi des interventions complémentaires d'agences privées qui allègent l'effort du H.C.R. ou permettent de diversifier certains aspects du projet. Ces agences sont, notamment, le Catholic Relief Service, et l'Association Europe-Tiers Monde. Le Ministère Rwandais de la Santé Publique et des Affaires Sociales y a également apporté sa contribution, sous forme de dotations de vivres.

Le projet, largement pluridisciplinaire, est constitué d'opérations très intégrées tant du point de vue logique que chronologique.

Ces opérations furent, en 1974:

- la distribution d'aides d'attente (vivres et petit équipement individuel),
- la création et le fonctionnement d'un service médical,
- la création et le fonctionnement d'unités d'enseignement primaire,
- l'installation agricole organisée,
- l'aménagement du périmètre.

L'année 1975 sera consacrée à consolider cet ensemble, à le "souder". Cela se fera par:

- le renforcement et l'enrichissement du capital végétal des réfugiés (diversification),

./.

- l'extension des surfaces mises en cultures ;
- l'augmentation des rendements agricoles (l'intensification);
- la mise en service, sous la supervision du projet, des infrastructures créées dans le cadre de l'aménagement de la zone;
- un effort de formation agricole de nos agents de cadre et des paysans que nous avons installés.

Réaliser ces objectifs, sur une période relativement courte, suppose un gros effort logistique.

1. LES ASPECTS GÉNÉRAUX DU PROJET

1/ LE CHOIX DE LA ZONE D'INSTALLATION

Dans sa première forme, le projet était chargé de l'installation rurale d'un groupe d'environ 6.000 réfugiés, au Bugesera-Est. Les travaux devaient être terminés en deux années: du 1er janvier 1973 au 31 décembre 1974.

Après les incidents survenus en mai 1973, le H.C.R. et le Gouvernement Rwandais décidèrent l'interruption de toute intervention dans le Sud du pays et le transfert en Préfecture de Byrimba des réfugiés qui le désiraient. Eux seuls bénéficieraient de l'aide internationale.

Cette opération, précédée d'un recensement général, dura 2 mois, du 1er août au 30 septembre 1973.

- 4.762 personnes furent ainsi transportées à Ngarama et hébergées dans un centre d'accueil provisoire.

Simultanément, le projet entreprenait l'ouverture du paysannat destiné à l'installation définitive de cette population. Le périmètre choisi est situé entre les rivières Kakitumba et Muvumba.

../.

Il fait partie de la zone développement agricole du projet de mise en valeur du Mutara, qui, quant à elle, s'inscrit entre les mêmes rivières et la route Ngarama-Karama.

Le "triangle" attribué au sous-projet de paysannat de l'Office de Valorisation Pastorale et Agricole du Mutara (O.V.A.P.A.M.) a une superficie approximative de 17.000 Ha. L'installation des réfugiés a vu l'aménagement d'environ 6.200 hectares de cette zone, répartis comme suit:

I Terres agricoles:

. occupé par les réfugiés:	797 parc.	1195 ha
. réserve d'installation:	470 parc.	705 ha
. occupé par Rwandais:	796 parc.	1990 ha
. réserve d'installation:	512 parc.	1280 ha
II Marais en bordure de zone:	-	624 ha
III Terres non agricoles:	-	448 ha
	Total:	<u>6242 ha</u>

- * 630 personnes installées sur nos parcellements de Kilima au début de 1973, s'y trouvent encore.

2/ LE PROJET D'INSTALLATION ET SON AVENIR - L'OVAPAM.

Le projet financé par le H.C.R. a débuté le 1er août 1973; il peut être scindé en deux périodes majeures:

- 1/0/1973 au 31/12/1974: Ouverture, aménagement de la zone et installation "physique" des burundi.
- 1/1/1975 au 31/12/1975: Installation "économique" de cette population.

A partir du 1er janvier 1976, les cultivateurs et leurs familles pourront bénéficier de l'action, en cours, menée dans cette région du pays par l'OVAPAM.

Cet Office Rwandais, créé par Arrêté Présidentiel du 4 mars 1974, a pour objectif la mise en valeur agro-pastorale du Mutara, zone nettement plus étendue et sur laquelle sera menée une action intensive en faveur du gros élevage.

Rappelons que l'OVAPAM bénéficie de fonds mis à la disposition du Rwanda par la BIRD-IDA.

3/ L'AMENAGEMENT DU PAYSANNT.

Pour l'aménagement du paysannat (aménagement s'entendant comme un ensemble rationnel et adapté d'immobilisés et d'équipements majeurs à destinations économique ou sociale), nous avons créé, en une année:

- 1 pont sur la Kakitumba;
- 1 digue de ± 150 m.;
- ± 94.000 m. de pistes de paysannat;
- 1 marché de 96 ares et 14 parcelles commerciales;
- 1 comptoir couvert, pour la vente de la viande;
- 1 centre médical;
- 2 maisons pour le personnel infirmier;
- 2 écoles primaires (= 12 classes).

./.

Les constructions, réalisées en matériaux durables, représentent une superficie de 1.433 m².

4/ MAIN D'OEUVRE EMPLOYEE PAR LE PROJET

Comme on peut en juger à l'examen de l'échantillon ci-dessous, le projet a largement utilisé la main d'oeuvre réfugiée pour les travaux exécutés sous son contrôle direct (ce qui exclut la plus grosse partie des prestations agricoles sur terrains individuels)

- Les cadres réfugiés étaient de qualité fort modeste et leur autorité sur la masse, nulle. Nous avons dû les remplacer presque tous par des Rwandais.

- D'autre part, les Barundi ne représentent que 37 % de la population de notre périmètre, alors que 47 % de nos effectifs employés provenaient de leurs rangs. Ainsi donc, l'effort consenti en leur faveur est plus que proportionnel.

Relevés du 1/6/1974 au 31/12/1974

Exprimé en homme/jour

Répartition par nationalité

FONCTIONS	RWANDAIS	BARUNDI	TOTAUX
1) Services généraux à Kigali	625	125	750

./.

(suite)

FONCTIONS	RWANDAIS	BARUNDI	TOTAUX
2) Service agronomique:			
. Cadres:	275	000	075
. Equipe topographique:	950	275	1.225
. Délimitation parcelles:	50	050	900
. Bornage parcelles:	-	525	525
. Germeirs et pépinières:	-	1.050	1.050
. Divers non qualifiés:	50	1.075	1.125
. Veilleurs de nuit:	325	300	625
3) Service médical:	125	425	550
4) Diffusion petit élevage:	50	300	350
5) Distribution des vivres:	075	1.200	1.075
6) Secrétariat paysannat:	125	-	125
7) Instituteurs:	325	525	050
8) Entretien des pistes:	375	2.025	3.200
9) Veilleurs de nuit:	450	75	525
10) Ateliers de Ngarama:			
. Garage:	075	25	700
. Menuiserie:	325	25	350
. Divers:	500	-	500
11) Chantiers de Muvumba:			
. Moëllons:	2.325	-	2.325
. Gravier:	000	125	925
. Sable:	050	-	050
. Blocs de ciment:	900	-	900

./.

(suite)

FONCTIONS	RWAINDAIS	BARUNDI	TOTAUX
12) Chantiers de Rukomo:			
. Ecole n° 1:	350	200	550
. Ecole n° 2:	3.400	3.900	7.300
. Centre Médical:	3.625	3.425	10.050
. Habitation N° 1:	300	400	700
. Habitation N° 2:	350	400	750
TOTAUX:	21.600	19.250	41.050
MOYENNE PAR JOUR:	174 = 53 %	154 = 47 %	328 = 100 %
POPULATION DE LA ZONE:	3.954 = 63 %	2.407 = 37 % (1)	6.361 = 100 %
(1) le chiffre au 30/11/1974 est de 2.336.			

5/ CONTRATS DE PARCELLES, ETAT-CIVIL ET IDENTITE DES REFUGIES

Jusqu'à présent, le Secrétariat du Projet tient un jeu complet de fiches d'identité qui indiquent notamment la composition de chaque famille de réfugiés installée au paysannat.

Ce fichier sert également à la distribution des rations de vivres; or, celle-ci a pris fin le 31/12/1974, pour la majorité.

Après cette date, il nous sera plus malaisé d'obtenir des renseignements précis et nombreux.

./.

C'est pourquoi la mise en circulation de cartes d'identité officielles et l'inscription à l'état-civil rwandais s'imposent pour suivre les mouvements de cette population.

La remise des "contrats de paysannat" (équivalent à des titres de propriété ou d'usufruit des parcelles) se fera en 1975. Un projet a été rédigé et soumis pour avis à diverses Autorités.

Cette façon de procéder est habituelle au Rwanda, dans les zones d'exploitation agricole organisée.

6/ PERIODE DE TRAVAIL AGRICOLE EN FAVEUR DES ETUDIANTS - REFUGIES.

Cette période a commencé le 20/7/1974 et s'est terminée le 15/9/1974.

Les travaux de reboisement qui ont été confiés aux étudiants à Ngarana, n'ont pas suscité un bien grand enthousiasme. Cette attitude des jeunes intellectuels vis-à-vis des réalisations agricoles est bien connue et difficile à corriger dans un système d'encadrement sans contrainte.

Ceci mis à part, nous n'avons guère rencontré de difficultés et le séjour au paysannat de ces étudiants (dont beaucoup sont sans famille au Rwanda) s'est passé très calmement.

2. DEPLACEMENTS DES REFUGIES A L'INTERIEUR DU RWANDA

1/ MOUVEMENTS DE POPULATION REFUGIEE.

A la lecture du tableau annexé, il apparait que ces mouvements furent importants. La tendance est plus affirmée encore lorsqu'on la mesure en valeur relative plutôt qu'en valeur absolue.

Quelques chiffres au 31/12/1974:

- Ont été transportées par le projet, de Kigali au paysanat de Mutara: 4.762 + 895 = 5.657 personnes.
- Ont quitté le centre d'accueil ou le paysanat, pour vivre en milieu urbain ou pour s'établir en Tanzanie où les terres sont plus abondantes: 2.869 + 288 = 3.157 personnes (56 %).
- Se sont fixées au paysanat: ± 2.500 personnes; 2.136 sont stabilisées sur des parcelles et ± 164 vivent dans des familles sans appartenir à celles-ci.

Ces déplacements de réfugiés ont eu lieu surtout en janvier et février 1974 et ont totalement cessé à partir du mois de mai.

2/ EXPLICATION DE CES MOUVEMENTS

2.1 Composition moyenne des familles au centre d'accueil de Ngarama. Echantillon de 4 mois.

MOIS	NOMBRE DE CARTES FAMILIALES DE RECENSEMENT	NOMBRE DE REFUGIES	MOYENNES
août 1973	1.066	2.369	2,2
septembre 1973	1.939	4.437	2,2
octobre 1973	2.061	4.571	2,2
novembre 1973	2.176	4.714	2,1
MOYENNE GENERALE	7.242	16.091	2,2

./.

Cette moyenne de 2,2 individus par unité familiale est donc celle du début du projet.

Un calcul similaire, au paysannat, à fin novembre 1974, donne 2.330 réfugiés installés en 797 lots de terrain, soit 2,9 individus par unité familiale.

Ceci prouve que la partie mouvante de la population était surtout faite de jeunes célibataires peu disposés à l'installation rurale. Même à fin 1974, 344 parcelles étaient encore attribuées à des isolés; cela représente 43 % de notre lotissement. C'est considérable.

2.2. Analyse du groupe par catégorie professionnelle

Au 30 novembre 1973, les chefs de famille présents au centre d'accueil pouvaient être répartis comme suit:

• agriculteurs:	1.217	57 %
• commerçants et artisans:	731	34 %
• cadres administratifs:	20	1 %
• étudiants et universitaires:	167	8 %
	<u>2.143</u>	<u>100 %</u>

C'est dire qu'une moitié de cet effectif, ou peu s'en faut, était logiquement et directement concernée par une entreprise à base d'économie agricole.

L'autre fraction était issue des centres urbains et y retournerait dès que possible.

Ceci prouve que les Barundi ayant trouvé asile au Rwanda ne constituaient pas la population idéale pour le peuplement d'un paysannat qui - de surcroît - a été ouvert dans une région excén-

Si le H.C.R. juge généralement un projet d'installation, tel le nôtre, à sa capacité de fixation des réfugiés, nous ne pouvons que compenser les données peu favorables citées plus haut par une relative richesse de l'aménagement et par un effort pour fournir des semences et des plants de haute qualité.

L'aménagement - élément spectaculaire - a été achevé en 1974; l'effort agricole est le pivot de notre programme de 1975.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION REFUGIEE

	Du 1/8/1973 au 31/12/1973	1er semestre 1974		2ème semestre 1974	
		Mouvements du semestre	Situation à fin de semestre	Mouvements du semestre	Situation à fin de semestre
A - Evacués de Rilima :					
- Recensés à fin 1973	5.382	-	5.382	-	5.382
- Evacués de Rilima à Ngarama	4.762	-	4.762	-	4.762
	620	-	620	-	620
B - Restés à Rilima :					
- Recensés (143 familles)	620	-	620	-	620
- Paysans non recensés	210	-	210	-	210
Total	830	-	830	-	830
C - Population au Mutara :					
- Evacués de Rilima	4.762	-	4.762	-	4.762
- Amenés de Kigali et des frontières	+ 766	+ 36	+ 802	+ 93	895
- Départs incontrôlés du centre d'accueil de Ngarama	- 814	- 2.075	- 2.889	-	- 2.889
- Départs incontrôlés des paysannats	- 60	- 208	- 268	-	- 268
Sous-total	4.654	- 2.247	2.407	+ 93	+ 2.500 (1)
D - Départs vers les paysannats :					
	1.392	1.015	2.407	-	-
Présents au centre d'accueil	3.262	3.262	0	-	-

(1) Se décompose comme suit : 2.336 personnes stabilisées et ± 164 non stabilisées vivant dans des familles, au paysannat.

3. CENTRE D'ACCUEIL DE NGARAMA

En même temps que commençait le transfert de la population réfugiée de Kilima au Mutara , le projet montait à Ngarama 150 tentes achetées par le H.C.R. grâce à un crédit des Etats-Unis. Une vingtaine de tentes supplémentaires, fournies par la République Fédérale d'Allemagne, y ont été ajoutées.

Cela constituait la première partie du nouveau centre d'accueil.

Des abris supplémentaires en matériaux provisoires ont été construits aussitôt après:

- 55 cases d'hébergement (de 30 m. de longueur);
- 25 latrines;
- 1 magasin pour la distribution des vivres.

Le camp de travail, annexé à ce centre et destiné à abriter le personnel de cadre et les services se composait de:

- 10 cases;
- 1 latrine.

Il faut encore ajouter à tout ceci:

- 6 abris-écoles;
- 1 local pour la distribution de lait et de vitamines;
- 1 adduction d'eau par gravité.

Une équipe chargée des problèmes d'hygiène veillait à la propreté de ce "village".

Le problème médical a été résolu de façon rapide par l'amélioration des services du dispensaire d'Etat de Ngarama.

L'ensemble (dispensaire, local d'hospitalisation, maternité, logement du personnel infirmier) a été très amélioré. Du mobilier médical, des médicaments et un personnel de renfort lui ont été fournis.

La construction d'un camp n'est jamais une solution recommandable. On y rassemble une population sans pouvoir l'occuper complètement; on crée un habitat artificiel et ramassé dans un pays où traditionnellement, il est très dispersé; on y encourage involontairement la délinquance.

Enfin, les réfugiés y perdent l'habitude de l'effort et doivent réapprendre à travailler lorsqu'on les fixe en paysan-
nat. Ceci explique les faibles superficies défrichées pendant la première saison culturale qui suit l'attribution de la parcelle.

Mais nous n'avons pas pu éviter cette "étape" du centre d'accueil.

Le Centre a été progressivement démantelé par transfert des réfugiés et des services dans le périmètre agricole.

Il a été fermé le 6 mai 1974.

4. SOINS MEDICAUX

1/ DISPENSAIRE DE NGARAMA

Ainsi que cela a été dit au chapitre précédent, la surveillance médicale des réfugiés du centre d'accueil de Ngarama - en attente d'installation - a été assurée par le dispensaire de cette Commune.

Pour lui permettre d'accomplir une tâche pour laquelle il n'était pas équipé, il a été renforcé:

- Réfection partielle du dispensaire, du local d'hospitalisation, de la maternité.
- Fourniture de mobilier et d'instruments médicaux.
- Affectation d'un infirmier supplémentaire.
- Dotations régulières importantes de médicaments.

2/ DISPENSAIRE PROVISOIRE EN PAYSANNAT

Dès l'ouverture de la zone de paysannat, un centre provisoire de soins y a été mis en service. Il est desservi par un réfugié et son fonctionnement est contrôlé par une infirmière européenne.

Une aide-accoucheuse rwandaise y a été affectée en 1974 pour assurer plus particulièrement les soins aux femmes et aux enfants très jeunes.

Depuis le 3/7/1974, une contribution de 5 Fr Rw est perçue auprès de chaque malade qui se présente à la consultation et dont le cas est nouveau. Cette participation a été portée à 10 Fr Rw à partir du 1/1/1975 ce qui correspond aux tarifs les plus modérés pratiqués par les dispensaires du Rwanda. Les sommes ainsi encaissées réalimentent le poste budgétaire prévu pour l'achat des médicaments, puisque le projet supporte toute la charge de fonctionnement de cette unité.

./.

3/ CENTRE MEDICAL DEFINITIF

Ce centre médical et les 2 maisons pour infirmiers sont la pièce la plus importante - en volume - de notre programme d'aménagement.

Sa réalisation a exigé l'ouverture d'un chantier annexe pour l'extraction du sable, du gravier et de mpëllons, d'un chantier de fabrication de blocs de ciment et le fonctionnement d'un atelier pour la préparation des charpentes de toitures et la réalisation de travaux de menuiserie.

Le calendrier d'avancement des travaux se présente comme suit:

CHANTIERS	7/1974	8/1974	9/1974	10/1974	11/1974	12/1974
Habitation n°1:	70 %	80 %	100 %	-	-	-
Habitation n° 2:	70 %	80 %	100 %	-	-	-
Centre médical:	-	40 %	70 %	80 %	90 %	90 %

Structure du complexe médical:

- a) Habitation n°1 (64 m²)
- b) Habitation n°2 (64 m²)
- c) Centre médical; bloc d'hospitalisation (114 m²)
 - . magasin
 - . isolement (2 lits)
 - . hospitalisation femmes et enfants (12 lits)
- d) Centre médical; bloc d'hospitalisation pour hommes + services (100 m²)
 - . hospitalisation hommes (6 lits)
 - . pharmacie
 - . laboratoire
 - . 2 bureaux
 - . secrétariat

./. .

- e) Centre médical; bloc mixte (101 m²)
- . consultations prénatales
 - . travail et accouchements
 - . stérilisation
 - . dossiers
- f) Centre médical; bloc maternité (114 m²)
- . maternité (11 lits)
 - . isolement (2 lits)
 - . magasin
- g) Centre médical; bloc dispensaire (175 m²)
- . 2 emplacements pour examens
 - . 2 emplacements pour injection
 - . 1 comptoir d'inscription
- h) Annexes au centre médical: . bloc foyers à 2 fours
 . bloc W.C. et douches

Il s'agit donc d'un complexe de 33 lits, le plus important entre Buynba (hôpital de 50 lits) et la frontière de l'Est.

Mobilier et équipement du centre médical:

- Lits pour adultes:	35
- Lits pour enfants:	2
- Berceaux:	11
- Housse-matelas:	55
- Alaises:	55
- Tables:	3
- Bureaux	7
- Dessertes:	3
- Tables de visite/accouchement:	7
- Chaises:	19
- Tabourets:	56
- Lit:	1
- Rayonnages:	35
- Armoires:	7

- 10
- Tiges à sérum: 5
 - Paravents: 5
 - Instruments de nursing:)
 - Instruments de diagnostic:) 1 lot
 - Instruments chirurgicaux;) complet
 - Matériel de laboratoire:)

4/ STATISTIQUES DE FREQUENTATION DU DISPENSAIRE PROVISOIRE

Echantillon: 2me semestre 1974

MOIS	NOUVEAUX CAS	ANCIENS CAS	TOTAUX	INJECTIONS
JUILLET	1.306	6.490	7.876	752
AOUT	847	4.442	5.289	508
SEPTEMBRE	973	3.362	4.335	799
OCTOBRE	1.162	2.626	3.788	1.000
NOVEMBRE	1.001	3.652	4.653	911
DECEMBRE	1.115	3.049	4.164	644
TOTAUX	6.484	23.621	30.105	4.614
PAR JOUR OUVRABLE	43	150	201	31

Nous avons aussi décidé de vacciner 330 enfants rwandais et barundi âgés de 0 à 3 ans et habitant la zone, contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (vaccin DITEPER). Cette vaccination se fait sous forme de trois injections.

./.

De mai à novembre 1974, 18 cas de bilharziose ont été dépistés grâce aux examens systématiques entrepris au dispensaire provisoire, en collaboration avec le "Fonds Médical Tropical" - "FOMETRO".

5/ ADDUCTION D'EAU DU PAYSANNAT

Le dossier d'études complet a été remis au délégué du H.C.R. à Kigali, en juin 1974.

L'alimentation complète de la zone est aisément réalisable par l'implantation d'une adduction par gravité au départ de sources importantes situées à proximité. Le débit possible voisine les 4,5 litres/seconde. Le projet, dont le financement a été sollicité auprès de l'Etat belge, permettrait de desservir l'ensemble de la population installée dans les paysannats et aux abords immédiats de ceux-ci, soit 6 à 7.000 personnes.

En attendant la réalisation de cette distribution d'eau, laquelle prendra un certain délai, il a été construit à proximité du centre médical, une citerne d'une capacité de 40.000 litres, équipée d'une pompe manuelle. Elle recevra les eaux de pluies déversées par les toitures du centre.

5. DISTRIBUTION DES VIVRES ET DES SECOURS.

Dans la zone d'installation agricole, la distribution des vivres a d'abord été organisée en 2 points; un troisième a été ouvert ultérieurement.

Puis, au cours du 2me trimestre 1974, cette façon de procéder a été abandonnée au profit d'un système plus fractionné qui a fonctionné sous la supervision de réfugiés volontaires et non rémunérés.

Au centre d'accueil, les dernières rations ont été distribuées le 9 mai 1974 et au paysannat, le 31/12/1974 pour les réfugiés arrivés avant le 30 septembre 1974.

Les magasins destinés à l'entreposage des vivres en périmètres d'installation ont été faits de matériaux récupérés lors du démantèlement du centre d'accueil.

Le dépôt de Nyagatare a été remis à la disposition du Ministère des Travaux Publics.

Lors de l'abandon de la zone d'installation du Dugesera-Est, il avait été décidé que toute forme d'aide aux Barundi fixés dans cette région serait à charge du Rwanda; le H.C.R. s'interdisait d'encore intervenir dans cette partie du Pays. Toutefois, pour des raisons humanitaires, le principe de l'octroi d'un secours alimentaire d'appoint avait été admis en novembre 1973.

Les envois aux populations rurales de Kilima ont pris fin le 7 mai 1974, tandis que ceux destinés au Collège de Kilima se sont poursuivis durant toute l'année. Il est à noter cependant que ces dotations - prélevées sur les stocks du projet - n'ont jamais été très importantes.

EXPEDITION DE VIVRES ET DE SECOURS VERS LES CENTRES DE REFUGIES du 1/9/1973 au 31.12.1974

V i v r e s	Expédiés à Ngarama (centre et paysannat)	Expédiés à Rilima (centre d'accueil)	Expédiés à Rilima (collège et orphelinat)	Expédiés à Rilima (paysannat)	TOTAUX
Haricots	585.830 kg	53.122 kg	27.400 kg	64.920 kg	731.272,5 kg
Farine de maïs ou gruau	232.938 kg	-	3.578 kg	21.032 kg	257.548,- kg
Farine de manioc	181.995 kg	-	6.765 kg	30.245 kg	219.005,- kg
Huile de soja	1.220 kg	-	-	-	1.220,- kg
Huile de palme	26.600 kg	-	200 kg	1.400 kg	28.200,- kg
Sel	20.000 kg	-	-	-	20.000,- kg
Thé	359 kg	-	-	-	359,- kg
W.S.B. (ou C.S.M.)	96.620 kg	-	-	-	96.620,- kg
Poisson séché	2.000 kg	-	-	500 kg	2.500,- kg
Lait	20.000 kg	-	-	2.500 kg	22.500,- kg
TOTAUX	1.167.562 kg	53.122 kg	37.943 kg	120.597 kg	1.379.224,5 kg
Boîtes d'aliments pour nourrissons	7.200	-	-	-	7.200
Couvertures	4.456	-	-	-	4.456
Casseroles	2.400	-	-	-	2.400
Savons	113.000	-	-	-	113.000

N.B. - Ont été entreposés dans notre magasin de Kigali : 365.200 kg de haricots et 3.800 kg d'huile de palme, soit un total de 369.000 kg (27 % du poids total des vivres attribués par le projet).

CONSOMMATION DES VIVRES PAR PERIODE TRIMESTRIELLE OU SEMESTRIELLE
(du 1/9/1973 au 31/12/1974)

En kg

V i v r e s	1/9/1973 au 31/12/1973	1er trimestre 1974	2e trimestre 1974	2e semestre 1974	TOTAUX
Haricots	246.931 (77.242)	121.234 (27.500)	217.974 (34.000)	139.683 (6.700)	725.822 (145.442)
Farine de maïs ou gruau	61.167	36.255 (3.450)	51.060 (15.640)	105.892 (5.520)	254.374 (24.610)
Farine de manioc	112.774 (21.540)	105.131 (15.470)	1.100	-	219.005 (37.010)
Huile de soja et de palme	7.000	9.750 (1.600)	6.150	6.200	29.100 (1.600)
Sel	2.500	5.123	8.177	3.853	19.653
W.S.B. (ou C.S.M.)	14.280	2.369	18.837	47.334	82.820
Lait	2.650	3.825 (2.500)	4.162	6.538	17.175 (2.500)
Poisson séché	2.000	500 (500)	-	-	2.500 (500)
Thé	359	-	-	-	359
TOTAUX	449.661 (98.782)	283.187 (51.020)	307.460 (49.640)	309.500 (12.220)	1.350.808 (211.662)

Note : les quantités expédiées en dehors de la zone du Mutara sont inscrites entre parenthèses.

Nous avons donc distribué dans notre périmètre du Mutara :

1.350.808 kg - 211.662 kg = 1.139.146 kg

ORIGINE DES VIVRES ET DES SECOURS ACHETES OU RECUS du 1/9/1973 au 31/12/1974

En kg

V i v r e s	Achetés à des projets ou des coopératives	Achetés à des commerçants	Reçus du C.R.S.	Reçus de la Croix Rouge (Ligue)	Reçus du Ministère des Affaires Sociales	Divers
Haricots	585.285	140.987	-	-	5.000	-
Farine de maïs ou gruau	-	-	257.548	-	-	-
Farine de manioc	-	219.005	-	-	-	-
Huile de soja	-	-	1.220	-	-	-
Huile de palme	-	28.200	-	-	-	-
Sel	-	20.000	-	-	-	-
Thé	-	-	-	359	-	-
W.S.B. (ou C.S.M.)	-	-	96.620	-	-	-
Poisson séché	-	-	-	-	2.500	-
Lait	-	-	-	-	22.500	-
TOTAUX	585.285	408.192	355.388	359	30.000	-
Boîtes d'aliments pour nourrissons	-	-	-	7.200 boîtes	-	-
Couvertures	-	500 pièces	-	2.822 pièces	-	1.134(1) pièces
Casserolles	-	-	-	2.400 pièces	-	-
Savons	-	99.000 pièces	-	14.000 pièces	-	-

(1) Offertes par "Terre des Hommes".

FINANCEMENT DES ACHATS DE VIVRES ET SECQUES du 1/9/1973 au 31/12/1974

V i v r e s	Fonds H.C.R.	Fonds C.R.S.	Fournis en nature par le C.R.S.	Fonds Ligue Sociétés Croix Rouge	Fonds d'Aide divers	Fonds C.E.E.
Haricots	726.272 kg	-	-	-	5.000 kg	-
Farine de maïs ou gruau	-	-	257.548 kg	-	-	-
Farine de manioc	101.871 kg	117.134 kg	-	-	-	-
Huile de soja	-	-	1.220 kg	-	-	-
Huile de palme	15.000 kg	13.200 kg	-	-	-	-
Sel	20.000 kg	-	-	-	-	-
Thé	-	-	-	359 kg	-	-
W.S.B. (ou C.S.M.)	-	-	96.620 kg	-	-	-
Poisson séché	-	-	-	-	2.500 kg	-
Lait	-	-	-	-	-	22.500 kg
TOTAUX	863.143 kg	130.334 kg	355.388 kg	359 kg	7.500 kg	22.500 kg
Boîtes d'aliments pour nourrissons	-	-	-	7.200 boîtes	-	-
Couvertures	-	500 pièces	-	2.822 pièces	1.134 pièces	-
Casseroles	-	-	-	2.400 pièces	-	-
Savons	-	99.000 pièces	-	14.000 pièces	-	-

5. TRAVAUX AGRICOLES ET INFRASTRUCTURES DE PAYSANNAT

1/ ACCES A LA ZONE D'INSTALLATION

La route de Nyagatare, qui permet d'accéder au paysannat, a été remise en état par le projet. Des travaux ont été exécutés presque sans interruption sur le tronçon emprunté par notre charroi: rechargement en latérite, creusement de brèches d'évacuation d'eau, réfection complète d'un kilomètre de passage en marais, réfection et construction de ponceaux.

Un pont en béton armé permet de franchir la rivière Kakitumba; il a une portée de 7 mètres. Diverses améliorations y ont été apportées durant l'année: système de fixation des parements, garde-fous, etc...

Ce pont est prolongé par une digue de 1400 mètres (y compris le tronçon de piste qui la termine).

Dans la zone d'installation, les pistes de liaison ont été régulièrement nettoyées et nivelées. Des écoulements d'eau et des ponceaux ont été aménagés aux points inondables.

En dehors des routes de raccord et de liaison, qui représentent un réseau de 20.150 m., l'entretien a été effectué par les paysans eux-mêmes.

2/ PISTES DE LOTISSEMENT

Le projet a réalisé en 1973 et 1974:

	<u>A front de parcelles:</u>	<u>Hors parcelles:</u>
Vallée Sud:	0.000 m.	300 m.
Vallée centrale:	13.400 m.	150 m.
Vallée dispensaire:	6.000 m.	600 m.
Vallée Muvumba:	3.000 m.	-
Vallée Nord supérieure:	22.700 m.	-
Vallée Nord inférieure:	12.900 m.	-
Pistes de liaison:	--	26.400 m.
	<hr/>	<hr/>
TOTAUX:	60.000 m.	28.150 m.

3/ PARCELLEMENTS

Ont été délimitées: 1.267 parcelles de 1,5 Ha.
 Ont été bornées: 963 parcelles parmi les 1.267.

4/ ATTRIBUTION ET OCCUPATION DES PARCELLES

A fin novembre 1974, la population réfugiée installée était de 2.336 personnes, soit: 770 hommes, 27 veuves chefs d'exploitations, 427 épouses, 1.112 enfants. On voudra bien, pour le détail se reporter au tableau "Recensement et répartition géographique de la population réfugiée dans la zone du paysannat, au 30/11/74".

5/ DISTRIBUTION DES SEMENCES, DES PLANTS ET DES BOUTURES.

Voir les tableaux:

- "Diffusion de plants"
- "Dénombrement, au 30/11/74, des plants en place et en bon état"
- "Diffusion des semences et boutures".

6/ RENDEMENTS AGRICOLES

Voir le tableau en annexe.

Il est à noter que certains des rendements enregistrés sont anormalement bas; ceci est imputable aux dégâts causés par le petit gibier qui s'attaque surtout à l'arachide, au soja et au maïs.

Depuis juillet 1974, l'équipe organise le premier jeudi de chaque mois une réunion de cadre agronomique; on y résoud les problèmes rencontrés par chacun et des directives de travail sont remises pour la période mensuelle suivante.

Ce cadre se compose de 5 unités; un secteur géographique est attribué à 4 de ceux-ci.

A partir du 1er janvier 1975, une formation agronomique sera dispensée aux paysans, aux vulgarisateurs et à l'agronome rwandais. Elle sera adaptée au niveau de chacun et constituera un ensemble complet.

De l'outillage agricole est distribué à tous les réfugiés pour faciliter leur installation et leur permettre de cultiver. D'autre part, les efforts des meilleurs paysans réfugiés en matière agricole (importants travaux de défrichage, participation aux chantiers de reboisement) sont récompensés par des dons complémentaires.

./.

Pluviométrie

Relevés des précipitations, du 1er novembre 1973 au 31 octobre 1974, en zone d'installation:

Novembre 1973:	124,3 mm
Décembre 1973:	55,7 mm
Janvier 1974:	65,2 mm
Février "	67,1 mm
Mars "	190,1 mm
Avril "	231,5 mm
Mai "	92,7 mm
Juin "	162,3 mm
Juillet "	73,6 mm
Août "	34,3 mm
Septembre	35,9 mm
Octobre "	62,0 mm
<hr/>	
Total:	1.235,5 mm
Novembre 1974:	44,5 mm
Décembre "	45 mm

Ainsi, il est tombé durant les deux derniers mois de l'année un total de 89,5 mm d'eau, alors qu'en 1973 - à la même époque-, il était tombé 100 mm, soit le double. Une pluie de 16 mm, le 6/12/1974, et une autre de 20 mm, le 11/12/1974, ont sauvé les cultures qui ont cependant beaucoup souffert de cette sécheresse; les rendements de 1975_A s'en ressentiront.

Surfaces mises en culture en saison 1975 A:

Notre cadre agronomique a mesuré, par celle par parcelle, les surfaces consacrées à chaque culture en saison 1975 A.

Les résultats, par vallée et cumulés par blocs de 30 parcelles successives, apparaissent en annexe, de même qu'un calcul des superficies moyennes par parcelle et par personne en subsistance.

La superficie, cultivée en saison 1975 A est de 85,49 Ha; l'objectif pour 1975 B est de 335,52 Ha ce qui signifie que les réfugiés devront quadrupler leur effort.

7/ DIFFUSION D'ANIMAUX DE BASSE-COUR

(Action financée par l'Association EUROPE-TIERS MONDE)

La diffusion de lapins (géniteurs sélectionnés) complète le volet agricole de notre projet. Notre souci est d'"injecter" des élevages dans une zone qui en était dépourvue et de commercialiser une partie même modeste de la production. Mais compte tenu de la distance qui sépare le paysannat de Kigali, la commercialisation des animaux de basse-cour se fera au tant, si pas davantage, dans la zone elle-même que dans les marchés urbains.

Ont été répartis en milieu rural: 31 élevages = 124 animaux.
Pertes: 7 géniteurs = 6 %
Lapereaux en vie au 31/12/1974: 75

	" BLANC DE TERMONDE "	" NEO - ZELANDAIS "	"ANGORA"	TOTAUX
<u>MALES:</u>				
Vivants:	27	1	2	30
Morts:	1	-	-	1
TOTAUX:	28	1	2	31
<u>FEMELLES:</u>				
Vivants:	59	26	2	87
Morts:	3	3	-	6
TOTAUX:	62	29	2	93

RECENSEMENT ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION REFUGIEE DANS LA ZONE DU PAYSANNAI
(au 30 novembre 1974)

Vallées et numéros des parcelles (1)	Population réfugiée						Nombre parcelles occupées par des Rwandais	Parcelles autres (inoccu- pées, boi- sements..)	Nombre total de parcelles
	Hommes Chefs d' exploit- ations (2)	Femmes Chefs d' exploit- ations (2)	Nombre de parcelles occupées par des réfugiés (2) + (3)	Femmes (autres)	Enfants	Total réfugiés			
Vallée SUD									
1 - 30	29	1	30	20	42	92	-	-	30
31 - 60	26	3	29	16	49	94	1	-	30
61 - 90	28	-	28	14	31	73	2	-	30
91 - 120	25	-	25	9	22	56	-	5	30
21 - 140	15	1	16	10	32	58	2	2	20
TOTAUX	123	5	128	69	176	373	5	7	140
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>									
Vallée CENTRALE									
1 - 30	29	1	30	28	79	137	-	-	30
31 - 60	27	3	30	30	102	162	-	-	30
61 - 90	30	-	30	27	83	140	-	-	30
91 - 120	28	2	30	22	61	113	-	-	30
121 - 150	27	1	28	18	41	87	2	-	30
151 - 180	23	1	24	13	36	73	5	1	30
181 - 210	22	1	23	12	29	64	5	2	30
211 - 240	24	2	26	11	30	67	2	2	30
241 - 270	27	1	28	15	50	93	2	-	30
271 - 296	24	-	24	17	57	98	2	-	26
TOTAUX	261	12	273	193	568	1.034	18	5	296

RECENSEMENT ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION REFUGIEE DANS LA ZONE DU PAYSANNAT (suite)
(au 30 novembre 1974)

<u>Vallée</u> <u>Dispenaire</u>									
1 - 30	26	4	30	20	63	113	-	-	30
31 - 60	29	-	29	20	31	80	-	1	30
61 - 90	24	-	24	17	36	77	6	-	30
91 - 103	12	-	12	6	14	32	1	-	30
TOTAUX	91	4	95	63	144	302	7	1	103
<u>Vallée</u> <u>Muvumba</u>									
1 - 30	28	1	29	5	8	42	1	-	30
31 - 60	21	-	21	18	44	83	8	1	30
61 - 90	15	1	16	7	23	46	13	1	30
91 - 96	6	-	6	3	5	14	-	-	6
TOTAUX	70	2	72	33	80	185	22	2	96
<u>Vallée</u> <u>Nord Sup.</u>									
1 - 30	14	-	14	2	1	17	16	-	30
31 - 60	21	-	21	6	16	43	8	1	30
61 - 90	19	-	19	3	8	30	8	3	30
91 - 99	8	-	8	-	-	8	1	-	9
TOTAUX	62	-	62	11	25	98	33	4	99
<u>Vallée</u> <u>Nord Inf.</u>									
1 - 30	27	3	30	16	39	85	-	-	30
31 - 60	20	-	20	7	13	40	9	1	30
61 - 67	1	-	1	-	-	1	5	1	7
222 - 251	22	-	22	-	-	22	5	3	30
252 - 281	27	-	27	3	1	31	3	-	30
282 - 311	21	-	21	13	18	52	5	4	30
312 - 341	15	-	16	8	21	45	14	-	30
342 - 357	15	-	15	5	13	33	-	1	16
405 - 430	15	-	15	6	14	35	11	-	26
TOTAUX	163	4	167	58	119	344	52	10	229
TOTAUX GEN.	770	27	797	427	1.112	2.336	137	29	963

DIFFUSION DES PLANTES

Nombre en plants

P l a n t s	4ème trimestre 1973 et 1er semestre 1974				2ème semestre 1974			
	Production pépinière projet	Diffusion plants de pépinière projet	Solde disponible en pépinière projet	Achats hors projet	Production pépinière projet	Diffusion plants de pépinière projet	Solde disponible en pépinière projet	Achats hors projet
Goyaviers	3.915	436	3.479	-	72	1.950	1.601	-
Pruniers du Japon	1.800	1.800	-	-	-	-	-	-
Papayers	2.908	708	2.200	-	1.767	2.767	1.200	-
Maracoujas	882	800	82	-	791	53	820	-
Avocatiers	1.060	610	450	100 (1)	348	241	557	-
Orangers	-	-	-	600 (1)	-	-	-	700 (1)
Pili-pili	-	-	-	1.650 (2)	23.983	19.183	4.800	-
Coeurs de boeuf	-	-	-	-	335	-	335	-
Cerisiers cay.	-	-	-	-	850	-	850	-
Ananas	-	-	-	-	-	-	-	2.000 (1)
Eucalyptus	-	-	-	-	46.720	44.740	1.980	-
Bananiers ord.	-	-	-	4.210 (3)	-	-	-	930 (1)
Bananiers Gros Michel	-	-	-	450 (1)	-	-	-	1.000 (1)
TOTAUX	10.565	4.354	6.211	7.010	74.866	68.934	12.143	4.630

- NOTES : (1) Ex - I.S.A.R. - Rubona
 (2) Ex - I.S.A.R. - Karama
 (3) Ex - milieu rural rwandais.

DIFFUSION DE PLANTS (Suite)

Nombre en plants

P l a n t s	Totaux au 31 décembre 1974			Dénombrément au 30/11/74 des plants en place et en bon état (2)	Différence entre plants diffusés et dénombrés	N o t e s
	Production pépinière projet	Achats hors projet	Diffusion			
Goyaviers	3.987	-	2.386	2.145	241	Mises en place en décembre 1974 ou pertes dues à la transplantation et à la sécheresse.
Pruniers du Japon	1.800	-	1.800	1.243	557	
Papayers	4.675	-	3.475	2.357	1.118	
Maracoujas	1.673	-	853	853	-	Idem.
Avocatsiers	1.408	100	951	951	-	
Orangers	-	1.300	1.300	716	584	
Pili-pili	23.983	1.650	20.833	20.833	-	
Coeurs de boeuf	335	-	-	-	-	
Cerisiers cay.	850	-	-	-	-	
Ananas	-	2.000	2.000	2.000	-	
Eucalyptus	46.720	-	44.740	44.740	-	Achats de bananiers ordinaires par les réfugiés eux-mêmes.
Bananiers ord.	-	5.140	5.140 (1)	11.669	- 5.079	
Bananiers Gros Michel	-	1.450	1.450 (1)	-	-	
TOTAUX	85.431	11.640	84.928	87.507	- 2.579	

NOTES : (1) Nous devons encore fournir cependant environ 1.200 bananiers ordinaires et 144 sélectionnés pour que chaque parcelle ait reçu sa dotation minimum.

(2) Voir tableau "Dénombrement au 30 novembre 1974 des plants mis en place et en bon état".

DENOMBREMENT AU 30 NOVEMBRE 1974 DES PLANTS EN PLACE ET EN BON ETAT

Vallées et numéros des parcelles	Bananiers	Papayers	Avocatiers	Prun.Japon	Orangers	Goyaviers	Pili-pili	TOTAUX
Vallée Sud								
1 - 30	541	141	29	49	48	85	884	1.777
31 - 60	433	145	31	59	54	89	881	1.692
61 - 90	206	112	33	34	28	71	762	1.246
91 - 120	130	18	19	18	18	62	474	739
121 - 140	-	11	9	9	7	60	263	359
TOTAUX	1.310	427	121	169	155	367	3.264	5.813
Vallée centrale								
1 - 30	685	153	28	64	30	95	847	1.902
31 - 60	863	145	31	65	29	88	893	2.114
61 - 90	671	137	29	60	29	88	867	1.881
91 - 120	611	143	30	63	25	79	843	1.794
121 - 150	215	101	28	88	27	56	840	1.355
151 - 180	169	81	23	50	22	46	720	1.111
181 - 210	93	35	23	40	22	46	690	949
211 - 240	179	54	25	64	21	58	750	1.151
241 - 270	317	140	28	84	26	56	870	1.521
271 - 296	199	76	25	75	24	50	750	1.199
TOTAUX	4.002	1.065	270	653	255	662	8.070	14.977
Vallée dispensaire								
1 - 30	904	116	30	40	21	60	900	2.071
31 - 60	432	61	30	52	28	59	900	1.562
61 - 90	313	42	24	40	24	54	720	1.217
91 - 103	51	2	10	10	9	20	270	372
TOTAUX	1.700	221	94	142	82	193	2.790	5.222

DECOMBREMENT AU 30 NOVEMBRE 1974 DES PLANTS EN PLACE ET EN BON ETAT (Suite)

Vallées et numéros des parcelles	Bananiers	Papayers	Avocatiers	Prun. Japon	Orangers	Goyaviers	Pili-pili	TOTAUX
Vallée Muvumba								
1 - 30	309	42	60	17	13	62	840	1.343
31 - 60	689	53	29	15	14	48	630	1.478
61 - 90	320	52	30	15	9	44	480	950
91 - 96	103	17	10	7	4	20	150	311
TOTAUX	1.421	164	129	54	40	174	2.100	4.082
Vallée Nord sup.								
1 - 30	151	-	13	20	12	63	510	769
31 - 60	193	13	19	35	22	80	570	932
61 - 90	45	-	15	20	14	62	450	606
91 - 99	2	-	3	-	1	12	90	108
TOTAUX	391	13	50	75	49	217	1.620	2.415
Vallée Nord inf.								
1 - 30	667	131	30	66	24	120	895	1.933
31 - 60	370	69	20	15	14	88	630	1.206
61 - 67	-	-	1	-	-	4	-	5
222 - 251	228	50	43	3	19	58	4	405
252 - 281	306	59	63	-	23	72	20	543
282 - 311	359	54	38	30	20	73	600	1.174
312 - 341	342	31	32	24	15	47	480	971
342 - 357	255	31	32	12	13	43	360	746
405 - 430	318	42	28	-	7	27	-	422
TOTAUX	2.845	467	287	150	135	532	2.989	7.405
TOTAUX GENERAUX	11.669	2.357	951	1.243	716	2.145	20.833	39.914

Note : Il faut y ajouter 853 maracoujas, 2.000 rejets d'ananas "Rotschild" et 44.740 plants d'eucalyptus "Maïdeni".

DIFFUSION DES SEMENCES ET BOUTURES

	4ème trimestre 1973 et 1er semestre 1974		2ème semestre 1974		TOTAUX
	Quantités	Provenances	Quantités	Provenances	
Haricots non-sélectionnés	1.609 kg	diverses	2.517 kg	diverses	4.126 kg (3)
Haricots "demi"	1.000 kg	S.S.S. - ISAR	1.302 kg	S.S.S. - ISAR (1)	2.302 kg (4)
Maïs "Bambou"	1.145 kg	idem	3.266 kg	S.S.S. - ISAR (2)	4.411 kg (5)
Arachides "Fatui" (coques)	3.527 kg	A.I.D.R.	1.400 kg	paysannat	4.927 kg (6)
Soja "Palmeto"	467 kg	S.S.S. - ISAR	435 kg	paysannat	902 kg
Manioc "Eala Amer" (boutures)	49.000 bout.	ISAR-KARAMA	31.000 bout. (7)	S.S.S.- ISAR	80.000 bout.
Cordes de patates douce	38.500 kg	Coop. NYAGAFANGA	-	-	38.500 kg
Sorgho "Karuguma"	197 kg	ISAR-KARAMA	-	-	197 kg

NOTES : (1) Moins 408 kg de semences rachetées au paysannat.

(2) Moins 214 kg de semences rachetées au paysannat.

(3) 5 kg par parcelle.

(4) 1 kg par parcelle "ancienne" - 2 kg par parcelle "nouvelle".

(5) 5 kg par parcelle.

(6) 280 parcelles à 5 kg.

(7) ± 60 boutures par parcelle.

RENDEMENTS AGRICOLES

A/ HARICOTS:

1. Référence: rendements obtenus par l'ISAR:

"Mexico"	:	825 Kg/ha (m 3 saisons)
"Banjo"	:	945 Kg/ha (m 6 saisons)
"Vbusosera"	:	666 Kg/ha (m 4 saisons)
"Demi"	:	1.938 Kg/ha (m 3 saisons)
"Wulua"	:	1.023 Kg/ha (m 3 saisons)

2. Rendements partiels obtenus à Ngarama:

6/74 - Vallée centrale:	790 Kg/ha (m 10 parcelles)
6/74 - Vallée Sud:	710 Kg/ha (m 10 parcelles)
6/74 - Vallée Nord:	520 Kg/ha (m 10 parcelles)

B/ ARACHIDES:

1. Référence:(Voir ci-dessus)

"Fatui"	:	1.210 Kg/ha (m 12 saisons)
"A 65"	:	733 Kg/ha (m 7 saisons)

2. Rendements obtenus à Ngarama:

3/74 - Vallée centrale:	420 Kg/ha (m 10 parcelles)
6/74 - Vallée centrale A:	696 Kg/ha (m 19 parcelles)
6/74 - Vallée centrale B:	766 Kg/ha (m 9 parcelles)
6/74 - Vallée Sud:	734 Kg/ha (m 9 parcelles)

C/SOJA:1. Référence: (voir ci-dessus)

"Palmetto": 900 Kg/ha (m de 1965 à 1972 B)

2. Rendements partiels obtenus à Ngarama:

3/74 - Vallée centrale:	330 Kg/ha (m 10 parcelles)
6/74 - Vallée centrale:	936 Kg/ha (m 10 parcelles)
8/74 - Vallée centrale:	332 Kg/ha (m 5 parcelles)
8/74 - Vallée Sud:	790 Kg/ha (m 3 parcelles)

D/MAIS:1. Référence: (voir ci-dessus)

Néant.

2. Rendements partiels obtenus à Ngarama:

6/74 - Vallée centrale:	577 Kg/ha (m 7 parcelles)
6/74 - Vallée centrale:	257 Kg/ha (m 4 parcelles)
6/74 - Vallée Sud:	704 Kg/ha (m 6 parcelles)

SAISON 1975 A. - SURFACES SOUS CULTURES

En ares

Vallées et numéros des parcelles	Manioc	Patates douces	Haricots	Maïs	Arachides	Soja	TOTAUX
Vallée Sud							
1 - 30	39,12	34,92	259,30	132,85	35,08	0,69	501,96
31 - 60	45,91	17,28	167,48	72,65	19,36	0,50	323,18
61 - 90	14,67	12,89	110,90	69,69	15,82	2,38	226,35
91 - 120	11,89	1,90	29,64	36,83	16,65	3,25	100,16
121 - 140	6,80	6,30	26,89	24,51	16,00	2,98	83,48
TOTAUX	118,39	73,29	594,21	336,53	102,91	9,80	1.235,13
Vallée centrale							
1 - 30	57,94	38,42	203,95	62,05	10,41	-	372,77
31 - 60	66,23	58,32	412,50	201,45	81,70	14,20	834,40
61 - 90	32,50	20,43	385,70	249,75	29,30	0,55	718,23
91 - 120	38,09	30,40	234,50	103,55	62,90	1,00	470,44
121 - 150	14,53	7,07	116,00	48,25	23,70	-	209,55
151 - 180	8,23	4,19	108,75	50,25	37,50	-	208,92
181 - 210	5,01	4,94	70,00	29,75	32,50	-	142,20
211 - 240	2,01	4,89	74,50	32,75	26,15	-	140,30
241 - 270	31,94	12,45	104,60	49,85	26,00	2,50	227,34
271 - 296	21,55	6,78	83,50	40,00	31,25	0,50	183,58
TOTAUX	278,03	187,89	1.794,00	867,65	361,41	18,75	3.507,73
Vallée dispensaire							
1 - 30	17,28	25,35	211,25	78,50	62,00	8,25	402,63
31 - 60	28,25	10,38	101,10	54,25	48,30	2,00	244,28
61 - 90	28,41	7,76	89,64	35,49	19,78	0,50	181,58
91 - 103	6,00	3,35	31,50	15,50	9,00	-	65,35
TOTAUX	79,94	46,84	433,49	183,74	139,08	10,75	893,84

SAISON 1975 A. - SURFACES SOUS CULTURES (Suite)

En ares

Vallées et numéros des parcelles	Manioc	Patates douces	Haricots	Maïs	Arachides	Soja	TOTAUX
<u>Vallée Muvumba</u>							
1 - 30	4,93	3,03	43,67	35,77	15,30	1,01	103,71
31 - 60	29,74	25,88	132,60	103,50	48,30	10,25	350,27
61 - 90	6,27	2,52	42,00	38,03	30,83	4,67	124,32
91 - 96	1,30	0,34	8,30	8,55	4,25	2,00	24,74
TOTAUX	42,24	31,77	226,57	185,85	98,68	17,93	603,04
<u>Vallée Nord sup.</u>							
1 - 30	0,69	5,28	25,90	22,70	20,60	5,56	80,73
31 - 60	3,44	7,72	86,20	84,85	39,50	9,48	231,19
61 - 90	0,42	10,20	45,10	29,66	21,55	4,18	111,11
91 - 99	-	-	1,50	1,00	-	-	2,50
TOTAUX	4,55	23,20	158,70	138,21	81,65	19,22	425,53
<u>Vallée Nord inf.</u>							
1 - 30	45,68	44,68	315,00	167,20	75,35	21,56	669,47
31 - 60	7,45	11,52	104,56	60,30	53,79	9,38	247,00
61 - 67	-	-	-	-	-	-	-
222 - 251	1,29	0,74	40,80	29,56	3,86	3,45	79,70
252 - 281	21,27	3,21	70,75	62,44	5,10	13,27	176,04
282 - 311	18,18	14,06	95,60	74,20	17,14	9,69	228,87
312 - 341	9,56	2,60	98,20	93,32	10,75	5,05	219,48
342 - 357	38,75	8,70	56,50	47,40	13,50	4,90	169,75
405 - 430	9,04	4,25	40,10	37,50	0,81	1,96	93,66
TOTAUX	151,22	89,76	821,51	571,92	180,30	69,26	1.883,97
TOTAUX GENERAUX	674,37	452,75	4.028,48	2.283,90	964,03	145,71	8.549,24
%	8 %	5 %	47 %	27 %	11 %	2 %	100 %

SAISON 1975 A. - SURFACES SOUS CULTURES
(Par parcelle et par personne en subsistance)

En ares

V a l l é e s	Manioc		Patates douces		Haricots		Maïs		Arachides		Soja	
Vallée Sud	0,925	0,317	0,573	0,196	4,642	1,593	2,629	0,902	0,804	0,276	0,077	0,026
Vallée centrale	1,018	0,269	0,688	0,182	6,571	1,735	3,178	0,839	1,324	0,349	0,069	0,018
Vallée dispensaire	0,841	0,265	0,493	0,155	4,563	1,435	1,934	0,608	1,464	0,461	0,113	0,036
Vallée Muvumba	0,586	0,228	0,441	0,172	3,147	1,225	2,581	1,005	1,371	0,533	0,249	0,097
Vallée Nord sup.	0,073	0,046	0,374	0,237	2,560	1,619	2,229	1,410	1,317	0,833	0,310	0,196
Vallée Nord inf.	0,906	0,439	0,537	0,261	4,919	2,388	3,425	1,663	1,080	0,524	0,415	0,201
MOYENNES GENERALES	0,846	0,289	0,568	0,194	5,055	1,725	2,866	0,978	1,210	0,413	0,183	0,062

7. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN ZONE D'INSTALLATION

1/ ECOLES PRIMAIRES PROVISOIRES

Un enseignement primaire d'attente et d'entretien a été dispensé aux enfants réfugiés et aux jeunes Rwandais établis dans la zone centrale de notre paysannat. Les instituteurs, réfugiés eux aussi, ont donné leurs leçons dans des locaux en matériaux provisoires et sous la supervision de l'équipe du projet.

Ces écoles provisoires ont été fermées à la fin de l'année scolaire 1973/1974 et, en septembre 1974, les cours ont repris dans les classes de l'école définitive n° 1 terminée en août.

2/ ECOLES DEFINITIVES DU PAYSANNAT

Deux écoles ont été construites par le projet. Chacune, d'une superficie de 350 m², se compose de 6 classes et est équipée de 90 bancs.

Elles sont construites en blocs de ciment, la charpente est métallique, la toiture est faite de tôles d'éternit.

Les frais de fonctionnement de l'école n° 1, mise en service en septembre, ont été supportés par le budget du projet d'installation. Ceci est une dérogation temporaire au principe de la prise en charge des dépenses de ce type par le Pays.

RECENSEMENT DES ELEVES

1/ Ecoles primaires provisoires du paysannat au 20 juin 1974 :

C l a s s e s	R w a n d a i s			B a r u n d i			T O T A U X	
	Filles	Garçons	Totaux	Filles	Garçons	Totaux		
1 A	8	14	22	17	35	52	74	
1 B	8	25	33	16	21	37	70	
2	2	10	12	5	19	24	36	
3	1	2	3	1	24	25	28	
4	-	2	2	5	11	16	18	
5	-	2	2	2	6	8	10	
6	-	4	4	2	12	14	18	
T O T A U X	19	59	78	48	128	176	254	
			31 %				69 %	100 %

2/ Ecole primaire définitive (Rukomo n° 1) au 31 décembre 1974 :

1 A	3	19	22	6	19	25	47	
1 B	3	4	7	19	21	40	47	
1 C	6	17	23	10	16	26	49	
1 D	9	13	22	13	14	27	49	
2 A	11	16	27	13	19	32	59	
2 B	9	21	30	13	16	29	59	
3 A	4	9	13	9	15	24	37	
3 B	4	12	16	3	18	21	37	
4	-	11	11	2	23	25	36	
5	3	13	16	4	12	16	32	
6	-	11	11	4	12	16	27	
T O T A U X	52	146	198	96	185	281	479	
			41 %				59 %	100 %